

LE CORPS DE SAINT MATTHIEU A-T-IL SÉJOURNÉ EN BRETAGNE ?

I. — UNE ANCIENNE ABBAYE BRETONNE. — On ignore la date de la fondation de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Mathieu-de-Fineterre, sise sur la côte ouest de Bretagne, à cinq lieues de Brest. On sait que son église abbatiale — dont il reste des ruines imposantes — remonterait, dans ses parties les plus anciennes, selon M. Roger Grand, au début du XI^e siècle. Le nom breton de ladite abbaye, *Loc-Mazé* (du latin : *Locus Matthaei*), ne serait pas non plus, au dire des linguistes, antérieur à ce siècle. On ne peut rien avancer de sérieux au sujet de l'existence prétendue dans ce même site, dès le VI^e siècle, d'un monastère primitif fondé par saint Tanguy.

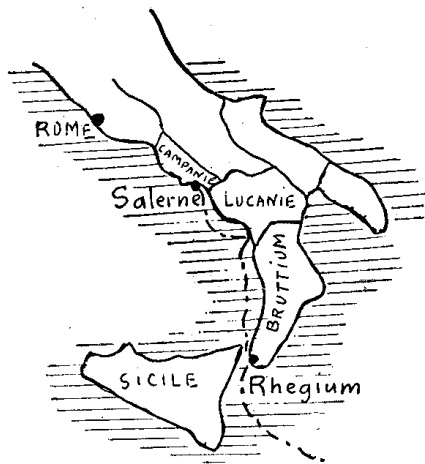
On pourrait cependant essayer de savoir depuis quand le site grandiose de la pointe Saint-Mathieu se trouve associé au nom de l'évangéliste. Si l'on en croit le prêtre Guillaume, auteur en 1019 d'une « Vie de saint Goueznou », Eudon, évêque de Léon à cette date, avait obtenu « quelques parcelles » du corps de saint Matthieu que l'on garde à Salerne, en Italie méridionale, depuis l'an 954. L'une de ces parcelles était peut-être la *phalange de doigt* conservée à Fineterre, jusqu'à la Révolution, « dans un grand bras d'argent à l'antique façon » (LEVOT).

Par ailleurs, peu avant l'an 1206, selon une charte souscrite par Hervé, vicomte de Léon, l'abbaye de Fineterre entra, semble-t-il, en possession du *chef* de saint Matthieu, en réalité l'*occiput* seulement, d'après un inven-

taire de 1687. Cet occiput provenait-il du *chef*, dit également de saint Matthieu, que rapporta de Constantinople, en 1204, Gervais de Châteauneuf qui en fit don, en 1205, à l'église de Chartres ? Il est difficile de répondre à cette question, car si le corps du saint évangéliste se trouvait à Salerne, dès 954, comment se fait-il que le « chef » se trouvât à Constantinople, en 1204 ? Il est admis, du reste, que lors de la prise de Constantinople par les seigneurs de la 4^e croisade, beaucoup de fausses reliques furent mises en circulation.

Vraies ou fausses, c'est sans doute lorsqu'elle acquit des reliques de saint Matthieu que l'abbaye de Fineterre se plaça sous le vocable de l'évangéliste.

Mais que doit-on penser de la tradition qui voudrait que le *corps entier* de l'apôtre ait fait en Bretagne, au pays de Léon, un *séjour d'un demi-siècle* ?



II. — UN ÉTRANGE DOCUMENT MÉDIÉVAL. — En 1901-1902, l'*Echo paroissial de Brest* publiait, sous le titre *La Relation de Paulinus*, avec une traduction large et des commentaires de Jourdan de la Passardière, une copie d'un manuscrit latin, coté *Cod. H. 13*, de la « Bibliotheca Valli-celliana » de Rome.

Une variante du même texte, *Cod. Casin. 101*, provenant du Mont-Cassin, a fait également l'objet d'une bonne édition critique de la part d'un diplomate italien, Talamo

Atenolfi, dans son récent ouvrage *I testi mediœvali degli atti di San Matteo Evangelista* (1).

Ce texte, qui était loin d'être ignoré, a été composé, comme l'écrivait l'hagiographe hypercritique Baillet, « par un inconnu auquel on a donné le nom de Paulin ». Il s'intitule *Sermo venerabilis Paulini Legionensis Britannice urbis episcopus*. Il raconte une supposée « translation du corps de saint Matthieu, d'Ethiopie en Bretagne puis de Bretagne en Italie ». Voici un bref condensé de ce récit incohérent :

« ... Des mariniers brytigènes s'emparent la nuit, dans une ville d'Egypte appelée Tarrium, de la dépouille de l'apôtre Matthieu, la transportent dans des circonstances merveilleuses jusqu'au port de *Legio* en Bretagne, où le roi Salomon accueille la sainte relique et la fait déposer dans une église... Quarante-huit ans après, ce même Salomon ayant été assassiné, son beau-père le patrice Flavius, cousin de l'empereur Valentinien, arme en Italie méridionale une flotte vengeresse qui vient ravager la côte du pays de Léon, puis s'en retourne en Lucanie, emportant le corps de saint Matthieu... »

On a identifié « *Legio* » avec Saint-Pol-de-Léon. Il y a bien eu un roi Salomon de Bretagne assassiné, mais c'était en 874. Serait-ce durant son règne que le corps de saint Matthieu serait effectivement venu au pays de Léon ?

Seules quelques « Chroniques » font écho à la « Relation de Paulin », suivies en cela par les historiens et les hagiographes, Pierre Le Baud (xv^e siècle), le dominicain Albert Le Grand, etc. Sans doute accordait-on au « benoist Paulin » un préjugé favorable en sa qualité supposée d'« évêque de Legionense en Bretagne ». *Mais alors qui donc était ce Paulin ?*

III. — PAULIN, PAULINIEN ET... MABON, TROIS BONNETS POUR LA MÊME TÊTE ? — Rien dans le « *Sermo Paulini* » ne justifie l'attribution qui en a été faite, par un scribe, au « très saint et très révérend Paulin, évêque de la ville britannique de Legionense ».

(1) Aux éditions Bestetti, Rome.

Les auteurs modernes qui ont cru à la réalité de ce personnage de Paulin ont dépouillé en vain les catalogues des évêques de Léon pour en trouver la trace. Seul, Albert Le Grand livre un nom approchant : PAULILIEN, forme qui ne coiffe aucune réalité. Elle représente tout bonnement une erreur de lecture, une « mauvaise leçon » dont maints auteurs ecclésiastiques : *Gallet, Tresvoux, Hauréau, Gams*, ... ou profanes, *La Borderie, Joseph Loth, Atenolfi*, ont été de bonne foi les victimes !

Voici la genèse de cette erreur de lecture. En 1637, dans son célèbre ouvrage *Vie des Saints de la Bretagne Armorique*, Albert Le Grand, parlant de *Mabon*, évêque de Léon, mort sous l'habit monastique, à Fleury-sur-Loire, mentionnait une charte souscrite par ce personnage vers 954-955, en ces termes : *Mabbo, Paulilianus in Britannia episcopus*. Albert en concluait que Mabon s'appelait aussi *Paulilien* [à redresser en *Paulinien*].

C'est ainsi que *Mabon* est devenu *Paulinien*, au point d'en perdre son véritable nom, sous la plume de plusieurs auteurs qui se sont copiés les uns les autres.

Quand Joseph Loth écrivait, en 1903, dans les *Annales de Bretagne* : « Il y a eu, semble-t-il, un Paulinianus, évêque de Léon, au x^e siècle », il suivait Albert Le Grand, mais se doutait-il que ce prétendu Paulinien était le même personnage que Mabon, évêque de Léon, au x^e siècle, qu'il signale en 1910 dans son ouvrage *Les noms des saints bretons* ? Paulinien est un personnage irréel. En effet, en 1884, Guérard, éditant le *Cartulaire de Saint-Père-en-Vallée de Chartres*, a fait connaître la souscription exacte de Mabon à la charte de 954-955 : *MABBO PAULINANI BRITANNIAE EPISCOPUS*. Or, dans les *Miracula Sancti Benedicti* d'Aimoin, moine historien de Fleury-sur-Loire, Mabon est formellement déclaré évêque d'un lieu en Bretagne nommé *oppidum sancti Pauli*, expression qui traduit Castel-Paol, nom breton de la ville de Saint-Pol-de-Léon.

Par ailleurs, plusieurs documents médiévaux, entre autres, la *Vie de saint Malo* par Bili, emploient aussi le terme *PAULINANI* pour désigner le siège épiscopal de Léon.

La souscription de Mabon veut donc dire : MABON, évêque [du siège] de PAULINAN de Bretagne.

Ainsi s'effondre le personnage de Paulin, l'auteur prétendu d'un récit chevauchant sur cinq siècles et faisant vivre à la même époque l'empereur Valentinien et le roi breton Salomon ! L'auteur inconnu de ce document a-t-il voulu, comme le suggère un prêtre italien de nos amis, donner plus de poids à son œuvre en l'attribuant au fondateur de l'évêché de Léon, Paul Aurélien, lequel a été parfois confondu dans d'anciens textes liturgiques avec saint Paulin, archevêque d'York en Angleterre ? Possible !

L'in vraisemblance d'un voyage-éclair en Bretagne du corps de saint Matthieu a été soulignée par Baronius, dans ses *Annales* (1624) où, dans une citation de la « Chronique du Mont-Cassin » relative à l'Évangéliste, il suggère de corriger le mot *Britanniam* en *Bithyniam*. A son tour, en 1903, le celtisant Joseph Loth proposait de voir dans les « marins brytigènes » de la légende, des natifs du *Bruttium* (Calabre actuelle).

Ne pourrait-on de même faire un rapprochement entre l'*urbs Legionensis* du récit « paulinique » et *urbs Rheginensis*, soit *Reggio Calabria*, la *Rhegium* de Jules César, l'ancienne *Rhegion* des Grecs ?

Un itinéraire maritime normal d'Orient vers *Salerne* en Italie comporte l'escale de *Reggio*. Le corps de l'évangéliste apôtre n'aurait-il pas suivi les étapes : Reggio — la Lucanie — Salerne ?

François UGUEN.
